

WIZERNES



Réuni le 5 Février 2014 sous la présidence de Monsieur Daniel HERBERT, Maire, le Conseil Municipal, après avoir pris acte des décisions du Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, a adopté à l'unanimité les questions suivantes :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Réforme sur les rythmes scolaires -

Le Conseil Municipal accepte la proposition d'organisation de la semaine scolaire dans les écoles primaire et maternelle, à savoir les lundis, Mardis, et jeudis de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30, le mercredi de 8 h 30 à 12 h, et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00. Les Temps d'Activités Périscolaires seront organisés les lundis, mardis et jeudis de 15 h 30 à 16 h 30 pour les élèves de l'école primaire et la grande section de l'école maternelle. Pour les autres sections une garderie sera mise en place.

PERSONNEL

- Tableau des effectifs -

La modification du tableau des effectifs est acceptée.

TRAVAUX - FINANCES

- Voirie - Aménagement de trottoirs à la demande des riverains -

- Assainissement - Réalisation de branchements -

Le Conseil Municipal décide à compter du 1^{er} Février 2014,

- de faire réaliser ces travaux par l'entreprise COLAS dans le cadre des nouveaux marchés à bons de commande passé avec cette société,

- d'appliquer pour le calcul du coût des travaux, le bordereau de prix du marché majoré de 10 % pour frais de gestion administrative.

Etant précisé que pour les aménagements de trottoirs, il est également décidé de maintenir à 25 %, la participation de la commune sur le montant des travaux.

TRAVAUX

- Remise aux normes électriques au groupe scolaire -

- Travaux de peinture à la gendarmerie et au bâtiment de la gare -

- Rénovation des installations d'éclairage public -

Le Conseil municipal autorise le Maire à notifier ces marchés aux entreprises retenues, et à solliciter une aide financière de la CASO pour les travaux au groupe scolaire, et de la FDE 62 pour les travaux d'éclairage public.

- Rénovation et mise aux normes de l'Eglise -
- Travaux de couverture au bâtiment administratif 4 rue de Saint-Omer et de zinguerie à la gendarmerie -
- Travaux de gros entretien au bâtiment du stand de tir à la carabine de l'Amicale Laïque -

Le Conseil Municipal adopte les projets de ces travaux, décide de lancer une consultation selon la procédure adaptée pour chacun d'eux, et de confier les travaux de VRD pour les travaux à l'Eglise et au stand de tir à l'entreprise COLAS, dans le cadre du marché à bons de commande. Le Maire est autorisé à solliciter une aide financière de la CASO pour les travaux à l'Eglise.

FINANCES

- Dotation d'Equipement des Territoires ruraux -

Il est décidé de solliciter une subvention au titre de la D.E.T.R. pour les travaux de rénovation et de mise aux normes de l'Eglise.

- Biens communaux -

Le véhicule Citroën C15 devant faire l'objet de réparations importantes, il est décidé de le désaffecter et d'accepter l'offre de rachat de 305 € faite par un employé communal.

- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer -

Le conseil municipal adopte le rapport présenté.

AU TITRE DES INFORMATIONS

- Monsieur HERBERT informe les conseillers qu'il y a eu un problème lors de la distribution du calendrier des fêtes. Les personnes qui ne l'ont pas eu dans leur boîte aux lettres sont invitées à se faire connaître en Mairie.

- Monsieur Pierre EVRARD fait part aux conseillers des remerciements de l'Association des anciens combattants et de l'harmonie municipale, pour l'aide financière apportée par la Commune.

AU TITRE DES QUESTIONS DIVERSES

Est évoqué la possibilité de retenir le week-end des 27/28 Septembre 2014, pour organiser une manifestation à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la libération de Wizernes.

Le Maire,



Daniel HERBERT